CHEMINÉE COULÉE EN PLACE POUR PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ

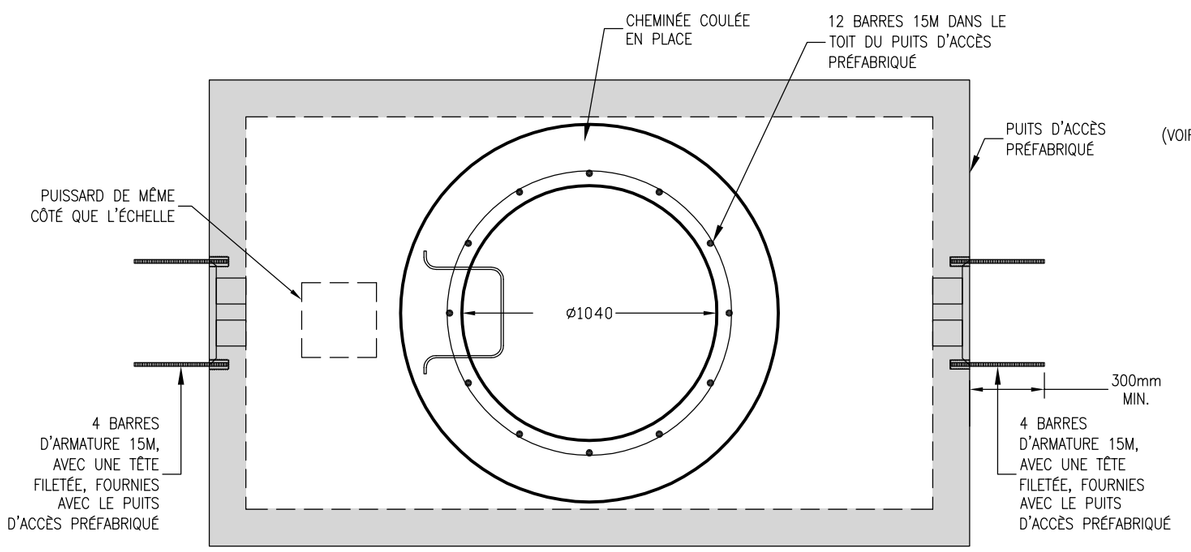

TOIT

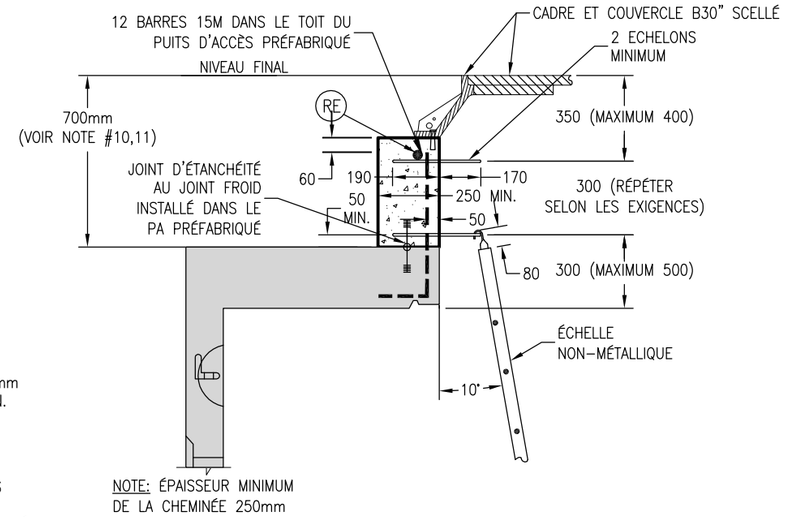

POSE DES ÉCHELONS DU PUITS D'ACCÈS

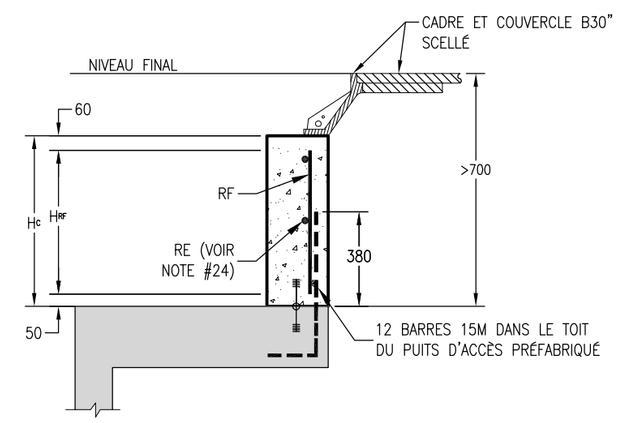

TABLEAU D'ARMATURE

PIÈCE	QUANTITÉ	GRANDEUR	ESPACEMENT	DIMENSION	REMARQUES
RE	1	15M	–	ø1160 (LONG.= 3644mm)	VOIR NOTE #24
RF	12	15M	–	VARIABLE, AU BESOIN	VOIR NOTE #24 ET DÉTAIL #1

DÉTAIL #1 (TYPE)
(POUR LA CHEMINÉE DE PLUS DE 700mm)

CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE POUR PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ

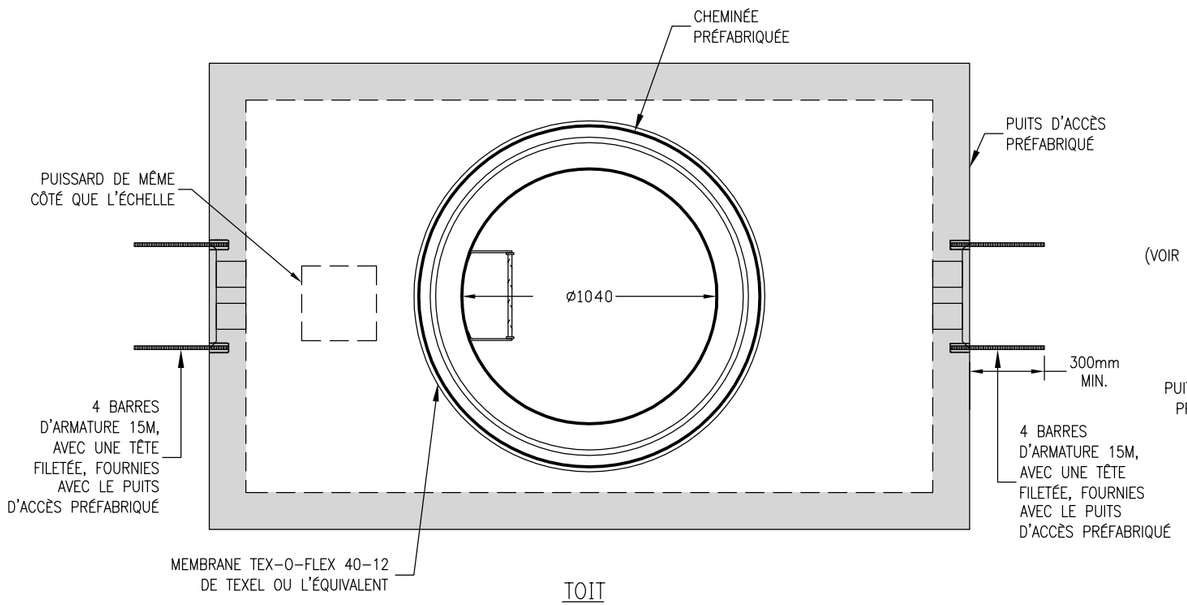

TOIT

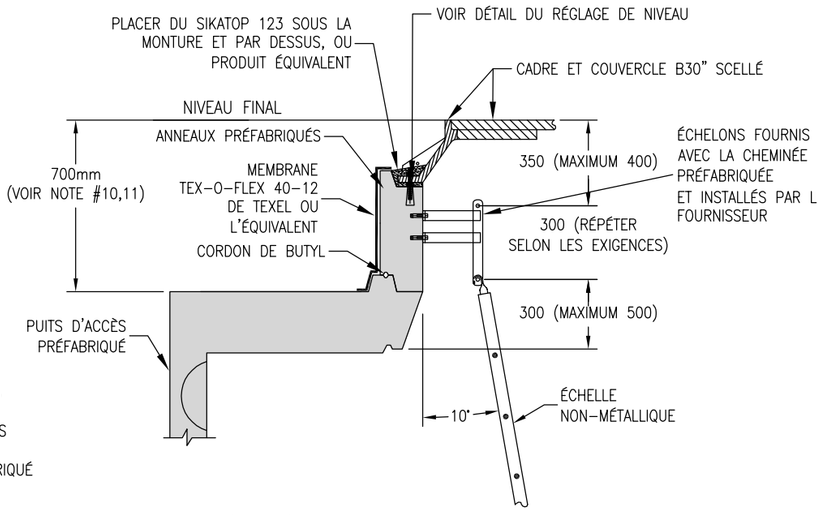

DÉTAIL #2 (TYPE)

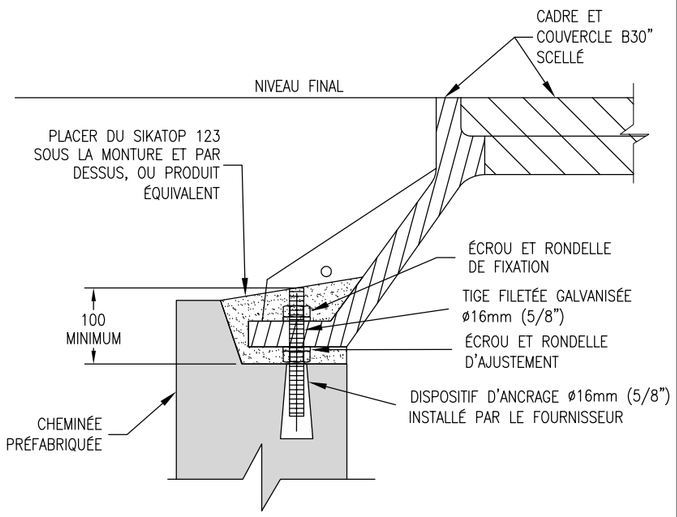

DÉTAIL DU REGLAGE DE NIVEAU
AUCUNE ÉCHELLE

TABLEAU DES DIVERS MATÉRIAUX

DIMENSIONS DU PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ	HAUTEUR LIBRE DU P.A.	INSTALLATION DU CADRE ET COUVERCLE		MEMBRANE TEX-O-FLEX 40-12 CHEMINÉE	MEMBRANE GÉOTEXTILE PUITS D'ACCÈS
		ÉCROUS ET RONDELLE DE FIXATION	TIGE FILETÉS GALV. ø16mm (5/8")		
2.8m X 1.6m	2.0m	8	4	LA SURFACE À DÉTERMINER LES DIMENSIONS DE LA CHEMINÉE	16.5m²
	2.3m	8	4		16.5m²
	2.6m	8	4		16.5m²
3.0m X 2.0m	2.0m	8	4		19.2m²
	2.3m	8	4		19.2m²
	2.6m	8	4		19.2m²
3.5m X 2.0m	2.0m	8	4		21.1m²
	2.3m	8	4		21.1m²
	2.6m	8	4		21.1m²

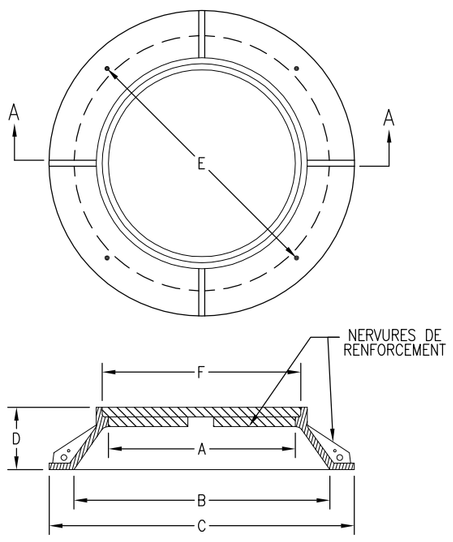

CADRE B ET COUVERCLE SCELLÉ
SECTION A-A

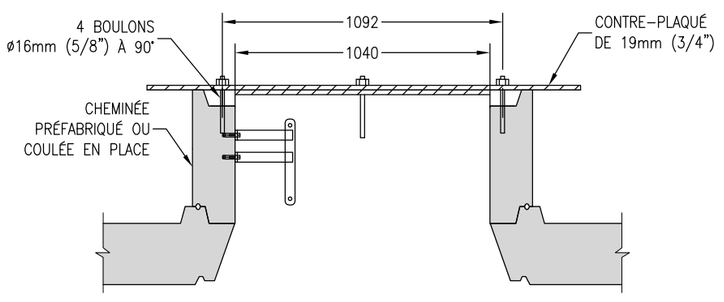

GABARIT EN CONTRE-PLAQUÉ POUR INSTALLER LES BOULONS DU CADRE "B"

MATÉRIEL FOURNI PAR L'ENTREPRENEUR:

1. LES ÉCROUS, LES RONDELLES ET LES TIGES FILETÉES GARVANISÉES ø16mm POUR L'INSTALLATION DU CADRE ET COUVERCLE.
2. LA MEMBRANE TEX-O-FLEX 40-12 DE TEXEL OU L'ÉQUIVALENT.
3. LA MEMBRANE GÉOTEXTILE TYPE TEXEL 7609 OU L'ÉQUIVALENT
4. LA QUINCAILLERIE NON MÉTALLIQUE FOURNIE PAR BELL À L'ENTREPRENEUR (VOIR PLAN PAP 2/2 QUINCAILLERIE).

MATÉRIEL LIVRÉ AVEC LE PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ:

1. LES BOULONS ET LES RONDELLES EN ACIER INOXYDABLE POUR LESSUPPORTS NON MÉTALLIQUES.
2. LES BOULONS POUR LA MISE À LA TERRE.
3. LES BARRES D'ARMATURE 15M, AVEC UNE TÊTE FILETÉE POUR LESRACCORDEMENTS DES MURS DU PA AUX CONDUITS.
4. LES ÉCHELONS. (SEULEMENT POUR LA CHENIMÉE PRÉFABRIQUÉE)
5. ANNEAUX PRÉFABRIQUÉS. (SEULEMENT POUR LA CHENIMÉE PRÉFABRIQUÉE)

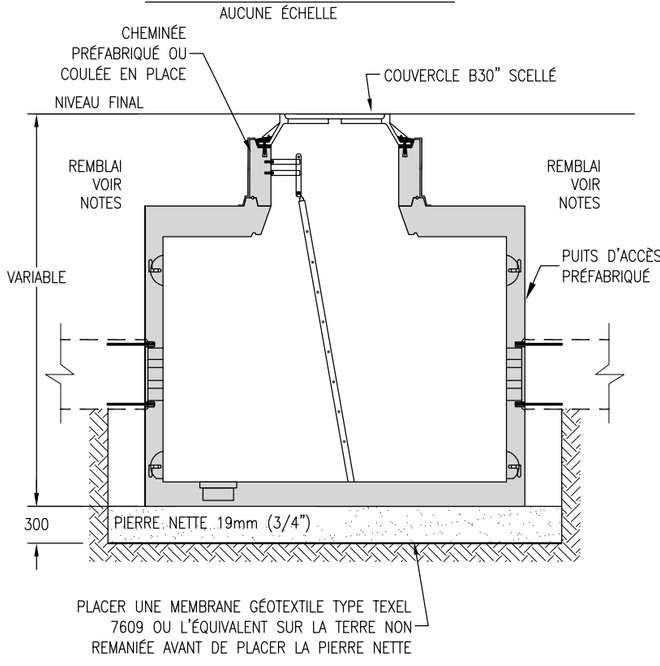

INSTALLATION
AUCUNE ÉCHELLE

DÉTAILS DES CADRES DE PUITS D'ACCÈS.

TYPE DE CADRE (NOTE #8)	DIAMÈTRE NOMINAL DE L'OUVERTURE (mm)	DIAMÈTRE DE LA BASE DU CADRE (mm)		HAUTEUR DU CADRE (mm)	MASSE APPROXIMATIVE (Kg)	DISTANCE ENTRE LES TROUS DE MONTAGE (mm)
–	(A)	(B) INTÉRIEUR	(C) EXTÉRIEUR	(D)	–	(E)
B 30	762	1040	1245	254	200	1092

DÉTAILS DES COUVERCLES SCELLÉS DE PUITS D'ACCÈS

TYPE DE COUVERCLE (NOTE #8)	GRANDEUR NOMINAL (mm)	DIAMÈTRE EXTÉRIEUR (mm)	MASSE APPROXIMATIVE (Kg)
–	(A)	(F)	–
30	762	811	138

MATÉRIEL BELL À COMMANDER:

1)– PUITS D'ACCÈS RECTANGULAIRE PRÉFABRIQUÉ ET ANNEAUX PRÉFABRIQUÉS POUR LA CHEMINÉE. LES FOURNISSEUR ACCRÉDITES PAR BELL CANADA SONT: BOISCLAIR ET FILS inc. OU LÉCUYER ET FILS Ltée .
- CADRE B30 (MATÉRIEL MINEUR) CODE DE MATÉRIEL : 038085NM.
- COUVERCLE B30 (MATÉRIEL MINEUR) CODE DE MATÉRIEL : 036168NM.

NOTE: LE MATÉRIEL À COMMANDER DOIT ÊTRE EN FONCTION DE LA SOLUTION ADAPTÉE POUR LA CHEMINÉE (PRÉFABRIQUÉE OU COULÉE EN PLACE) (VOIR PLAN 400).

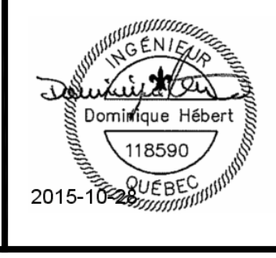

FORMAT DU PLAN À L'ÉCHELLE 420 X 594mm

NOTES

NOTES GÉNÉRALES

1. SE CONFORMER AUX EXIGENCES DE LA DERNIÈRE ÉDITION DE TOUTES LES PRATIQUES PERTINENTES DE BELL CANADA.
2. TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN MILLIMÈTRES (SAUF INDICATION CONTRAIRE).
3. RESPECTER LES SPÉCIFICATIONS DU FOURNISSEUR POUR L'INSTALLATION DU PUITS D'ACCÈS ET DE LA QUINCAILLERIE NON MÉTALLIQUE.
4. À COMMANDER LE PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ EN SPÉCIFIANT SI LA CHEMINÉE SERA PRÉFABRIQUÉE OU COULÉ EN PLACE.
5. POUR L'ASSISE DE PUITS D'ACCÈS PLACER UNE MEMBRANE GÉOTEXTILE TYPE TEXEL 7609 OU L'ÉQUIVALENT SUR LA TERRE NON REMANIÉE AVANT DE PLACER LA PIERRE NETTE.
6. PRÉVOIR UN COUSSIN DE 300mm DE PIERRE NETTE 19mm (3/4"). CE COUSSIN DEVRA ÊTRE PARFAITEMENT AU NIVEAU.
7. L'EXCAVATION ET LE REMBLAYAGE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS SELON LES NORMES DES ORGANISMES MUNICIPAUX ET/OU GOUVERNEMENTAUX EN VIGUEUR.
8. POUR LE TYPE DU CADRE ET DU COUVERCLE VOIR LE PLAN 400.
9. SAUF INDICATION CONTRAIRE UTILISER TOUJOURS UN CADRE ET COUVERCLE B30" SCELLÉSCELLÉ.
10. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS, LA DISTANCE ENTRE LE TOIT ET LE NIVEAU FINAL DU TERRAIN EST STANDARD À 700mm. LA COUVERTURE DE TERRE NE DOIT PAS EXCÉDER 2000mm SUR LE TOIT DU PUITS D'ACCÈS.
11. LA COUVERTURE DE TERRE SUR LE TOIT DOIT ÊTRE ÉGALE OU SUPÉRIEURE AUX EXIGENCES MUNICIPALES LOCALES.
12. INSTALLER LES ÉCHELONS FACE AU TRAFIC. PLACER LE PUISARD DU PUITS D'ACCÈS DE MÊME CÔTÉ QUE LES ÉCHELONS.
13. LE NOMBRE DE CONDUITS DOIT ÊTRE SPÉCIFIÉ SUR LES PLANS 400 STRUCTURE ET SERA TRANSMIS LORS DE LA COMMANDE DU PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ.
14. DES BARRES D'ARMATURE 15M, AVEC UNE TÊTE FILETÉE, D'ENVIRON 380mm, DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES À CHAQUE COIN DES ENTRÉES DE CONDUIT. L'INSTALLATION DE CES BARRES D'ARMATURE CONSOLIDE LE RACCORDEMENT DU MUR DU PUITS D'ACCÈS ET DU REVÊTEMENT EN BÉTON DE LA FORMATION DE CONDUIT. LES BARRES D'ARMATURES SONT LIVRÉES PAR LE FOURNISSEUR DU PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ.
15. L'ENTREPRENEUR DOIT:
    - PRÉPARER L'ASSISE DU PUITS D'ACCÈS (L'EXCAVATION, LA MEMBRANE ET LA PIERRE);
    - CONSTRUIRE LA CHEMINÉE EN PLACE SELON LE CAS.
    - L'INSTALLATION DU CADRE ET DU COUVERCLE ;
    - L'INSTALLATION DE LA QUINCAILLERIE NON MÉTALLIQUE.
16. TOUTES LES DIMENSIONS QUI FONT RÉFÉRENCE AU PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ ONT ÉTÉ DONNÉES PAR LES FOURNISSEURS DU PA.
17. SI LES CONDITIONS RENCONTRÉES LORS DES TRAVAUX SONT PARTICULIÈRES (HORS NORMES–EX.: SOLS MOUS, CHARGES EXCESSIVES, COUVERT MINIMUM, ETC.) L'ENTREPRENEUR DOIT INFORMER LE RESPONSABLE DE PROJET BELL AFIN DE POUVOIR ADAPTER LE PLAN AUX CONDITIONS RÉELLES.

POUR LA CHEMINÉE PRÉFABRIQUÉE;

18. EN FONCTION DE L'HAUTEUR DE LA CHEMINÉE COMMANDER LES ANNEAUX PRÉFABRIQUES ET LES ÉCHELONS AU FOURNISSEUR.
19. LES DISPOSITIFS D'ANCRAGE ø16mm (5/8") SERONT INSTALLÉS PAR LE FOURNISSEUR EN USINE OU SUR LE CHANTIER.
20. LES ÉCHELONS SERONT INSTALLÉS PAR LE FOURNISSEUR EN USINE OU SUR LE CHANTIER.

POUR LA CHEMINÉE COULÉE EN PLACE;

21. LA CHEMINÉE SERA EXÉCUTÉE PAR L'ENTREPRENEUR DES TRAVAUX.
22. L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE LA DISPOSITION DE L'ARMATURE À L'APPROBATION DE L'INGÉNIEUR DE BELL CANADA OU DE SON REPRÉSENTANT AVANT DE COULER LE BÉTON.
23. EN FONCTION DE L'HAUTEUR DE LA CHEMINÉE AJUSTER L'ARMATURE DE TYPE "RF" EN CONSÉQUENCE ET AJOUTER L'ARMATURE DE TYPE RE @ 300mm (VOIR TABLEAU ET DÉTAIL #1).
24. LES 12 BARRES D'ARMATURE TYPE "RF" ET LA BARRE "RE" POUR LA CHEMINÉE COULÉE EN PLACE SONT FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ENTREPRENEUR DES TRAVAUX.
25. INSTALLER UN JOINT D'ÉTANCHÉITÉ À L'INTÉRIEUR DU JOINT FROID AU BESOIN.
26. POUR LA CHEMINÉE COULÉE EN PLACE L'ENTREPRENEUR DOIT RÉPARER TOUTE FISSURES OU VICES DE CONSTRUCTION DE LA CHEMINÉE QUI APPARAIT AU COURS DES 100 JOURS SUIVANT LA FIN DES TRAVAUX À L'AIDE DE PÂTES DE BÉTON À BASE D'ÉPOXYDE APPROUVÉES PAR L'INGÉNIEUR.

ARMATURE

27. L'ACIER D'ARMATURE DOIT ÊTRE NEUF, DE FABRICATION CANADIENNE ET CONFORME À LA NORME CAN/CSA G30.18, NUANCE 400MPa, GRADE DUR.
28. DES CHANGEMENTS PEUVENT ÊTRE EFFECTUÉS DANS L'ARRANGEMENT DES TIGES D'ACIER, MAIS NE PAS DÉPASSER UNE TOLÉRANCE DE 8mm DE PROFONDEUR ET DE 30mm D'ESPACEMENT. CEPENDANT, AUCUN CHANGEMENT N'EST PERMIS QUANT À LA GROSSEUR, LA LONGUEUR ET LA QUANTITÉ DES TIGES D'ACIER.
29. LORSQUE LE CHEVAUCHEMENT DES TIGES D'ACIER EST NÉCESSAIRE, CELUI–CI NE SERA PAS INFÉRIEUR À 30 FOIS LA DIAMÈTRE DES TIGES D'ACIER ET PAS MOINS DE 300mm. LE CHEVAUCHEMENT DOIT ÊTRE CONFORME AUX NORMES CAN/CSA A–23.1.
30. L'ARMATURE DOIT ÊTRE DÉSIGNÉE ET COURBÉE TEL QU'INDIQUÉ DANS LE MANUEL DE L'ACI (DETAILING MANUAL) 1994 COMITÉ 315 DE L'ACI.
31. LES ARMATURES DE MONTAGE NE SONT PAS REPRÉSENTÉS SUR CE PLAN.

BÉTON

32. TOUS LES CONSTITUANTS ET TOUTES LES MÉTHODES D'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BÉTONNAGE DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX NORMES CAN/CSA A–23.1, A–23.3. LES ESSAIS SERONT EFFECTUÉS CONFORMÉMENT À LA NORME CAN/CSA A–23.2.
33. BÉTON À UTILISER POUR LA CHEMINÉE COULÉE EN PLACE: CATÉGORIE D'EXPOSITION: C–1, RÉSISTANCE MINIMALE À LA COMPRESSION: 35Mpa, RAPPORT EAU/CIMENT MAX.: 0.4, AIR ENTRAÎNÉ: 5@8%, AFFAISSEMENT: 80±20mm. LES AGRÉGATS DOIVENT ÊTRE ANGULEUX, PROPRES ET D'UNE GROSSEUR MAXIMALE DE 20mm.
34. LE RECOUVREMENT DE L'ARMATURE SERA DE 50 OU 60mm TEL QU'INDIQUÉ. UTILISER DES ESPACEURS DE PLASTIQUE (CHAIR).
35. NE PAS FAIRE DES TROUS DANS LE BÉTON SANS L'AUTORISATION DE L'INGÉNIEUR OU SON REPRÉSENTANT.
36. AVANT LE COULAGE DE LA CHEMINÉE, PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES AU COFFRAGE POUR ÉVITER LES FUITES DE BÉTON.

DATE :	REV.	15–10–26 –	ÉCHELLE : 1:25

Bell

TITRE :

INSTALLATION DE PUITS D'ACCÈS PRÉFABRIQUÉ

ARMATURES ET DÉTAILS

CENTRE DE COMMUTATION :	No. PROJET :
SUCAL :	No. PLAN : PAP 1/2